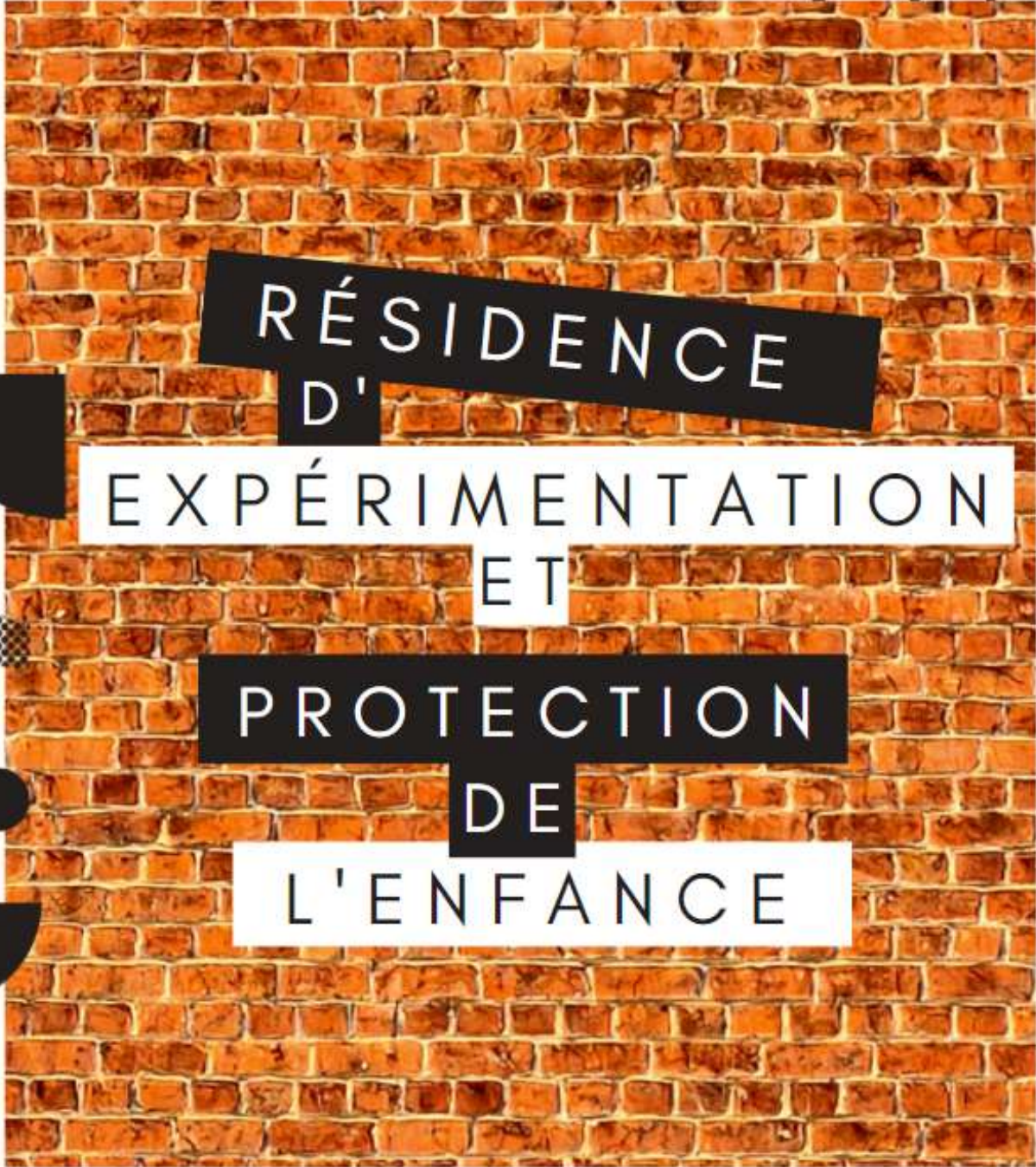


APPEL À CANDIDATURE POUR UNE
RÉSIDENCE D'EXPÉRIMENTATION À
VOCATION SOCIALE

CANDIDATURE À ENVOYER
AVANT LE 9 MAI 2021

Par le collectif
Le Quai



RÉSIDENCE
D'
EXPÉRIMENTATION
ET
PROTECTION
DE
L'ENFANCE

En collaboration avec la
SPReNe et la Malterie.



la malterie

Contact : 07.83.45.28.10
lequai2021@gmail.com

Appel à candidatures

Résidence d'expérimentation
en protection de l'enfance.

Porteur de ce projet, qui est le collectif Le Quai ?

Depuis septembre, le **collectif Le Quai** réfléchit à une forme nouvelle et résiliente de rencontre entre des jeunes et l'art. Composé d'étudiants en master de Gestion des entreprises sanitaires et sociales à Lille, notre collectif est animé par la conviction que la pratique artistique doit être accessible à tous et une voie pour reconnaître le pouvoir de l'imaginaire de chacun. Ainsi, Le Quai a imaginé cette **résidence d'expérimentation** dans une maison d'enfants de la **SPReNe** située à Marcq-en-Barœul.

A l'origine de cette expérience, nous nous engageons auprès de l'artiste et de la SPReNe pour coconstruire le projet. C'est la raison pour laquelle la convention de résidence sera tripartite.

Les objectifs :

Ce projet de résidence d'artiste est basé sur la réciprocité entre les différentes parties prenantes. Sa réalisation et son évaluation seront investies par les différents acteurs. L'artiste sera en **immersion** relative durant la résidence. Il pourra également choisir, selon ses sensibilités et sa démarche artistique, la relation qu'il veut entretenir avec les jeunes. Pour ces derniers, c'est l'occasion de valoriser leur esprit d'initiative et de s'identifier à une conscience collective.

Cette résidence est également un temps donné à l'artiste pour créer, produire et avancer sur ses créations personnelles. C'est une opportunité pour l'artiste de laisser d'autres regards se poser sur son travail. Son implication se fera aussi bien lors d'**ateliers pratiques de création** que dans l'élaboration collective et pluridisciplinaire d'indicateurs d'évaluation de l'impact social d'une telle expérience sur les jeunes, sur lui/elle et sur les équipes. De cette rencontre pourra naître une œuvre collective ou des œuvres individuelles.

A qui s'adresse la résidence ?

Toutes propositions de formes et de matières artistiques sont les bienvenues pour candidater à ce projet. Les conditions requises restent la majorité de l'artiste et le nombre limité des personnes résidentes. Le Quai souhaite accueillir **un.e artiste ou au maximum un duo** mais un nombre illimité de sensibilités qui le composent !

Le lieu :

L'artiste sera accueillie au sein de **la SPReNe, association de protection de l'enfance**. Celle-ci dispose de plusieurs maisons d'enfants à Lille Métropole comptant près de 88 jeunes. Cinq établissements ont décidé de participer activement à cette expérimentation. L'espace de travail de l'artiste et les ateliers pratiques prendront place majoritairement dans le charmant cadre du site Lazaro. Les ateliers se tiendront dans un local à disposition de l'artiste pour se concentrer librement sur son processus de création et ses projets le reste du temps.

Description et contenu des ateliers :

Les ateliers commenceront à l'entrée du mois de mai et embarqueront **10 à 12 jeunes de 12 à 16 ans. Ils pourront se tenir une demi-journée par semaine et pendant une semaine entière de vacances pour une période de 3 mois.** Cependant, leur fréquence est à adapter au rythme de vie des jeunes et reste ouverte aux propositions de l'artiste. Les autres jeunes de l'association pourront rencontrer l'artiste sur des moments d'échanges plus informels (entre deux activités, lors de repas, en rentrant de l'école...) et selon ses sensibilités et propositions. Les ateliers pratiques seront élaborés en co-construction avec une équipe d'éducateurs de la SPReNe, tous membres d'un comité d'animation. Pour valoriser les créations individuelles et collectives, **une restitution** aura lieu au sein de la SPReNe et/ou de **la Malterie**, partenaire de cette initiative. Un thème a été défini avec les équipes éducatives à savoir : **le développement durable**. Créer autour de ce thème permet de s'inscrire dans des problématiques actuelles déjà abordées avec les enfants. Le champ des possibles artistiques reste à découvrir à travers ce thème poétisé.

C'est idéalement **le mercredi après-midi et éventuellement le samedi** qui ont été repérés avec la SPReNe comme les jours d'ateliers pratiques de création avec les jeunes.

Pour quand ?

Le début de la résidence serait programmé pour le **week-end du 15 mai**. Celle-ci se déroulera pendant **3 mois**. La date de fin de résidence et de la restitution seront définies collectivement.

Les restrictions sanitaires ne devraient pas remettre en cause notre projet. Jusqu'à maintenant l'accueil en MECS reste possible pour une intervention individuelle dans le respect des gestes barrières.

Moyens mis en œuvre :

L'artiste pourra bénéficier de différents moyens et soutiens :

- **Un accompagnement personnalisé** dès son accueil et selon les besoins de la résidence. Il sera en relation directe tout au long de l'expérience avec un **référent-artiste**, éducateur à la SPReNe.
- **La mise à disposition d'un espace de travail de plus de 40 m²** pour se concentrer librement sur son processus de création. Cet espace sera assez grand pour être également le lieu principal des ateliers de création artistique avec les jeunes. En dédiant et définissant ensemble des moments informels où l'artiste pourra échanger avec les jeunes et leur ouvrir son espace de production, c'est la tranquillité et le respect de chacun qui seront assurés.
- **Une bourse de résidence de 5000 euros** couvrira à la fois le **matériel nécessaire** à la production des ateliers et l'**indemnisation individuelle** de l'artiste.

- **Un soutien humain et logistique** sera proposé à l'artiste. Ce sera notamment le collectif le Quai qui veillera à son inclusion au sein de la maison d'enfant, qui facilitera la dynamique collective et invitera chaque protagoniste à penser "l'après résidence".
- Selon le besoin de l'artiste et son organisation personnelle, **un logement individuel** peut être mis à sa disposition sur le site Lazaro à Marcq-en-Barœul.

L'évaluation de cette expérience :

Cette résidence d'expérimentation est l'occasion pour des jeunes de s'essayer à de nouvelles manières de s'exprimer artistiquement. L'artiste, toujours en lien étroit avec le collectif Le Quai et la SPReNe, pourra imaginer la trace que laissera derrière elle sa rencontre avec le jeune public.

L'artiste est invité à participer à l'étude des effets que cette immersion aura sur chacun. En tant que membre du comité de création et d'observation, il sera force de proposition pour penser collectivement **les pistes innovantes d'évaluation de l'impact social et humain** de cette expérience sur chacun.

Votre dossier de candidature sera constitué de :

- Une lettre de motivation présentant votre intention à intégrer la résidence ainsi que le projet imaginé pour aborder le **thème poétisé du développement durable**. On invite l'artiste à y préciser relativement ses temps de présence à la SPReNe et d'occupation de l'espace de travail à sa disposition.
- Un portfolio illustré présentant votre démarche artistique et vos processus de création proposés.
- Un CV.

Les dossiers doivent être envoyés avant le **samedi 8 mai 2021** à minuit, par mail à l'adresse suivante : lequai2021@gmail.com

La sélection se fera dans un premier temps sur dossier, puis lors d'entretiens entre le comité de sélection et les artistes présélectionnés le **mercredi 12 mai à la SPReNe**. Le comité de sélection sera le comité engagé dans l'animation, l'observation et la démarche d'évaluation de l'expérience. Il sera composé de jeunes, d'éducateurs, du collectif le Quai et d'une représentation de la malterie.

Les résultats de la présélection seront communiqués au plus tard le 10 mai.

Merci pour votre attention et au plaisir,

Le Quai ...

Pour que l'imaginaire débarque.